

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 juillet 2024, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **15 juillet 2024** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 48

Nombre de conseillers absents à la séance : 8

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 12

Nombre de conseillers suppléés : 3

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Michel BAISSAC, Marie-Brigitte CROZAT, Yvette BASTID, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Jean-Luc DONEYS, Vincent NIGOU, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Elie MALBOS, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Magali MAUREL (représentée par Valérie RUEDA), Stéphane FRECHOU (représenté par Pierre MATHONIER), Nathalie GARDES (représentée par Guy SENAUD), Charly DELAMAIDE (représenté par Claudine FLEY), Ginette APCHIN (représentée par Jean-Pierre PICARD), Elisa BASTIDE (représentée par Philippe MARIOU), Elise BRUGIERE (représentée par Christian FRICOT), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Mireille LABORIE (représentée par Bernard BERTHELIER), David LOPEZ (représenté par Julien VIDALINC), Philippe SENAUD (représenté par Sébastien PRAT), Frédéric SERAGER (représenté par Christophe PESTRINAUX)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Jamal BELAIDI, Géraud DELPUECH, Sylvie LACHAIZE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Chloé MOLES, Jean-Paul NICOLAS

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2024_100 : TRANSPORTS / PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA SA-SPL STABUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Rapporteur : Michel BAISSAC

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la STABUS, dont la CABA est l'actionnaire principal, est constituée sous la forme d'une Société Publique Locale. A ce titre, elle est soumise aux dispositions de l'article L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dont le dernier alinéa renvoie au titre concernant les Sociétés d'Économie Mixte (SEM).

Par ce renvoi et conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les SEM, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements, actionnaires d'une Société Publique Locale, doivent se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ou au Conseil de Surveillance de ladite société, et qui porte notamment sur les modifications de ses statuts et plus généralement sur ses activités, sa gestion et ses projets.

Ledit rapport établi par le Conseil d'Administration de la SA-SPL STABUS concernant l'année civile 2023 est joint en annexe à la présente délibération et ainsi porté à la connaissance des membres du Conseil Communautaire avant d'être présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de prendre acte du rapport joint en annexe sur la situation de la SA-SPL STABUS au titre de l'année 2023.

Il est rappelé que, parmi les membres du Conseil Communautaire en exercice, Mesdames Isabelle LANTUEJOUL, Mireille LABORIE, Chloé MOLES, Nicole SOULENQ-COUSSAIN et Messieurs Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Louis ESTEVES, Stéphane FRECHOU, Jean-Luc LENTIER, Sébastien PRAT, Jean-François RODIER, sont les représentants en exercice de différentes collectivités actionnaires au sein du Conseil d'Administration de la SA-SPL STABUS.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.